

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 80 (1992)

**Heft:** 7

  

**Artikel:** Débats, conférences, colloques se succèdent...

**Autor:** sch

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-280046>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Qu'en pensent-elles?

*Mandatée par le canton de Genève Florence Tinguely est la première Madame Europe ; Claudia Kaufmann est déléguée du Bureau fédéral de l'égalité. Toutes deux nous livrent quelques considérations personnelles.*

Mme Florence Tinguely est l'attachée aux questions européennes du canton de Genève. Jeune femme de 27 ans, licenciée en économie politique de l'Université de Genève, elle a rejoint les cadres de l'Administration cantonale en 1990. C'est le premier poste créé en Suisse pour informer la population sur les négociations et les enjeux spécifiques à un canton de l'intégration européenne. Son activité a commencé par un travail d'approfondissement législatif. De multiples groupes de travail intercantonaux et cantonaux ont occupé son temps pour l'analyse des institutions et d'éventuels transferts de compétence. La décision majoritaire a bien sûr été de ne pas toucher au fédéralisme. Font partie de ces commissions des experts de l'administration et des représentants des milieux sociaux et économiques. Il s'agissait exclusivement, dans leurs rapports d'identifier la législation cantonale (lois et ordonnances) touchée par la reprise du droit communautaire. Ces textes seront intégrés dans un rapport du Conseil

d'Etat, qui sera remis au Grand Conseil genevois. Il contiendra les enjeux de l'intégration, la position du Conseil d'Etat ainsi qu'un calendrier législatif. La deuxième partie du travail commencera alors. Il s'agit d'informer et de préparer la population. Mme Tinguely donne déjà une série de cours aux cadres de l'Etat et de la Ville; elle a publié quatre petits cahiers informatifs destinés au grand public et distribués à l'administration, aux partis politiques, aux journalistes, etc. Le cinquième cahier est sous presse. Une exposition préparée par le Bureau fédéral de l'intégration circule dans les collèges du canton. La votation étant prévue pour décembre, le temps est compté.

Ce qui doit changer concerne la reconnaissance des diplômés. Il convient dans un premier temps de réaliser l'équivalence entre les cantons afin que les Suisses ne soient pas préférentiels par rapport aux habitants de la Communauté. Pour les universitaires, la période d'adaptation simplifie la

question. Les marchés publics seront ouverts ce qui est bien accueilli à Genève à condition que les entrepreneurs respectent les conventions collectives de travail locales.

La libre circulation des personnes est un des domaines les moins compris par la population. «Il n'y aura pas d'invasion», souligne Florence Tinguely, puisque ne pourront s'établir que les étrangers ayant un travail. Il ne pourra pas y avoir de libre circulation des chômeurs. Le domaine social ne connaîtra pas de politique standard, mais le passage d'un système à un autre sera facilité. Un travailleur ayant cotisé en France pendant vingt ans et prenant un travail en Suisse verra ses vingt ans reconnus par l'assurance suisse.

Quant aux améliorations pour les femmes, elle ne seront pas dues à des changements de législation, mais plutôt à la jurisprudence de la Cour européenne de justice, qui applique très rigoureusement le droit à l'égalité. La situation face à la maternité, aux congés minima, les programmes pour favoriser l'intégration ou la formation des femmes seront plus ancrés.

Pour expliquer tout cela aux Genevois et aux Genevoises, Mme Tinguely a du pain sur la planche. En a-t-elle les moyens et le temps?

Brigitte Polonovski

## Débats, conférences, colloques se succèdent...

(sch) – Les débats sur ce sujet se multiplient et l'on ne saurait les citer tous. La vague a commencé en janvier 1991 par le séminaire organisé à Bâle par l'ADF (plus de 200 participantes), quelques semaines après c'était le Centre de liaison de Fribourg qui approfondissait le problème.

■ Cette année, voici que la Fédération suisse des femmes protestantes, réunie à fin avril en assemblée générale à Neuchâtel, a proposé une journée de réflexion: Femmes chrétiennes dans une Europe en devenir. Une brochure a été publiée pour l'occasion (*Femmes d'Europe: tradition chrétienne et visions d'avenir*), brochure retraçant la vie de Suissesses du passé qui ont déjà cru en l'Europe. De plus, la brochure situe également quelques associations qui se préoccupent du sort futur de la femme en Europe.

■ Au Salon du livre, l'Inédite, la librairie des femmes de Genève, a organisé un débat, Les femmes et l'Europe, débat bien suivi, dont on peut se procurer un enregistrement.

■ Pro Familia Vaud proposait en mai une conférence publique sur le thème: Europe et familles. Cette association travaille actuellement à une charte de la famille établissant les exigences minimales d'une politique sociale européenne. Conclusion de la conférence et du débat nourri qui a suivi: la réussite de l'Europe économique, qui est le premier palier obligé, donnera les moyens de modifications et d'améliorations des conditions sociales de tous; cette évolution est déjà en route.

■ Le 27 juin, on parlait de l'Europe et des femmes aux deux bouts de la Suisse: à Cormondrèche et à Lenzbourg. Dans le canton de Neuchâtel, c'était le colloque organisé par le Bureau de l'égalité et de la famille (cf. article consacré à ce sujet); à Lenzbourg c'était la journée de travail organisée par les Femmes pour la Paix sur le thème: Quelle est la place des femmes dans la Maison européenne.

■ Voilà pour le passé. Il faut d'ores et déjà annoncer le «grand jour de marché des femmes» (si l'on me permet de traduire ainsi l'Europa - Markt - Frauen, grosser Markttag kritischer Frauen zu Europa-Fragen) qui aura lieu le 7 novembre à Berne, soit un mois avant la votation sur l'EEE. Cette journée est en préparation: une douzaine d'associations participent actuellement à son organisation, qui se veut ouverte. Après notre délai de rédaction, a lieu à Berne une réunion où tous les groupements féminins et féministes de Suisse sont convoqués. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de cette manifestation.

## Soyez vigilantes!

Claudia Kaufmann, responsable du Bureau fédéral de l'égalité, tient à dissiper un certain nombre d'illusions. Il faut que les femmes voient avec réalisme l'écart entre les directives de la CE et leur situation effective dans la CE et dans les Etats membres. A certains points de vue, la réglementation de la Communauté est plus favorable que ce que nous avons en Suisse, par exemple pour le congé maternité. Mais en revanche le projet de loi de la Suisse sur l'égalité de salaires apportera vraisemblablement aux femmes deux avantages importants qu'ignore la CE en ce qui concerne le fardeau de la preuve de la discrimination et la protection de la travailleuse qui porte plainte.

Claudia Kaufmann craint qu'aujourd'hui on ne cherche à «tourner» le principe de l'égalité pour retirer aux femmes les quelques avantages dont elles jouissent quant à l'âge de la retraite ou l'interdiction de travail de nuit dans l'industrie. La situation économique actuelle dans la CE n'est pas favorable à la promotion de la femme.

Les directives de la CE ont déjà contribué à obliger notre pays à améliorer la condition féminine, et l'y obligeront davantage encore quand elles seront devenues partie intégrante de notre droit. Claudia Kaufmann n'est donc pas contre l'EEE, mais elle souhaite que les femmes restent très attentives à ce qui se passe tant en Suisse que dans la Communauté européenne.

Perle Bugnion-Secretan